



Droits d'un proprietaire ?

Par **FRANCE83**, le **18/09/2009** à **15:31**

Bonjour,
Un proprietaire a-t-il le droit de vous congédier , loyers payés , chaque mois (en meublé) 10 chèques d'avance à lui remettre ,, là , nous avons des lacunes mes voisines et moi ,, sur des travaux non finis!! Pour toute réponse de ce monsieur ,,si vous n'êtes pas contentes démanagées !!! Merci de m'informer de mes droits !Merci

Par **Tisuisse**, le **18/09/2009** à **18:08**

Bonjour,
Si le propriétaire a des droits, il a aussi des devoirs tous comme les locataires ont des droits et des devoirs. A mon avis, saisissez l'ADIL de votre département (coordonnées dans la mairie de votre domicile).
Dans la mesure où les locataires respectent leurs engagements, le propriétaire se doit de respecter les siens. Voilà le principe.

Par **FRANCE83**, le **18/09/2009** à **18:25**

MERCI de votre réponse rapide .C'est angissant de s'entendre dire ce genre de chose !
Malad a 65 ans ce n'est pas rejouissant ! ENCORE MERCI